

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fnb ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le FNB indiciel énergie propre CIBC (le *FNB CIBC*) cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice d'énergie propre. Le FNB CIBC cherche à reproduire le rendement de l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (l'*indice*) ou de tout indice qui le remplace.

Stratégies de placement : Le FNB CIBC investit dans les titres inclus dans l'indice et les conserve, dans la même proportion environ que leur proportion dans l'indice, ou investit par ailleurs d'une façon qui vise à suivre le rendement de l'indice.

Risque

Le FNB CIBC est un FNB d'actions nord-américaines qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme et pouvant tolérer un risque de placement élevé.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le niveau de risque global du FNB CIBC est resté identique à celui mentionné dans son prospectus.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du FNB CIBC. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du FNB CIBC est passée de 1 506 \$ au 31 décembre 2023 à 1 193 \$ au 31 décembre 2024, en baisse de 21 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 27 \$ et du rendement négatif des placements.

Le FNB CIBC a dégagé un rendement de -20,8 % pour la période, contre -21,0 % pour son indice de référence, soit l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (l'*indice de référence*). Le rendement du FNB CIBC tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

Vers la fin de l'année 2024, le Federal Open Market Committee a revu à la hausse ses prévisions d'inflation de base pour 2025, bien qu'à un niveau tout de même modéré de 2,5 %. Toute indication d'une hausse plus élevée pourrait constituer un défi pour les marchés financiers.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) a abaissé les taux d'intérêt à court terme de 1,00 % au total au cours des derniers mois de 2024. Un « atterrissage en douceur » de l'économie a permis de réduire l'inflation sans ajustement pénible de la croissance ni augmentation importante du taux de chômage. La série de projections économiques établies par la Réserve fédérale en décembre comprenait une révision à la hausse de l'estimation d'inflation et une réduction correspondante du nombre prévu de réductions des taux d'intérêt en 2025.

Dans le cadre de l'élection présidentielle aux États-Unis, l'ancien président Donald Trump a remporté son pari et a été réélu. Les politiques et les mesures législatives que son administration pourrait adopter, ainsi que son discours politique, ont continué d'influer sur les marchés pendant le reste de 2024.

Les sociétés de l'indice de référence qui ont le mieux fait sont American Superconductor Corp., Eos Energy Enterprises Inc. et Gevo Inc., alors que Wolfspeed Inc., Sunnova Energy International Inc. et Shoals Technologies Group Inc. ont moins bien fait.

Comme il s'agit d'un FNB indiciel, la composition du FNB CIBC est censée refléter la composition d'un portefeuille ayant des caractéristiques semblables à celles de l'indice de référence. Des titres ont été ajoutés et vendus pendant la période afin de refléter la composition de l'indice.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à

l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le FNB CIBC. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au FNB CIBC, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du FNB CIBC

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du FNB CIBC. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du FNB CIBC, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du FNB CIBC, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du FNB CIBC pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au FNB CIBC ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au FNB CIBC. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du FNB CIBC.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*), un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts du FNB CIBC, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Contrat de licence

Le gestionnaire a conclu avec CIBC Private Wealth Advisors, Inc. (*CIBC PWA*) un contrat de licence aux termes duquel il a le droit d'utiliser l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (*l'indice de référence*) au Canada comme base d'exploitation du FNB CIBC et d'utiliser certaines marques de commerce relativement au FNB CIBC. GACI paie des droits de licence à CIBC PWA afin d'utiliser l'indice de référence.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés, et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au FNB CIBC. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le FNB CIBC ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du FNB CIBC. Tous les rabais de courtage doivent être conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le FNB CIBC n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du FNB CIBC

Le FNB CIBC peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements) et pendant la période de 60 jours suivant la réalisation du placement, dans chacun des cas conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un membre de son groupe (les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*), sous réserve de certaines conditions;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du FNB CIBC, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en

valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du FNB CIBC. Le dépositaire détient les liquidités, les titres et les autres actifs du FNB CIBC et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités, titres et actifs qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au FNB CIBC, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au FNB CIBC, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du FNB CIBC et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le FNB CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le FNB CIBC et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du FNB CIBC pour les périodes closes le 31 décembre.

Actif net par part¹ du FNB CIBC - parts ordinaires

Date de début des activités : 16 novembre 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	10,04 \$	12,89 \$	16,81 \$	20,73 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,16 \$	0,20 \$	0,18 \$	0,03 \$
Total des charges	(0,04)	(0,06)	(0,08)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(4,84)	(1,24)	(0,94)	(0,34)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	2,93	(1,83)	(3,08)	(2,85)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,79) \$	(2,93) \$	(3,92) \$	(3,17) \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	7,95 \$	10,04 \$	12,89 \$	16,81 \$

Ratios et données supplémentaires - parts ordinaires

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 193 \$	1 506 \$	1 289 \$	1 681 \$
Nombre de parts en circulation⁴	150 000	150 000	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion⁵	0,39 %	0,38 %	0,38 %	0,38 [*] %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶	0,40 %	0,39 %	0,38 %	0,38 [*] %
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,10 [*] %
Taux de rotation du portefeuille⁸	123,89 %	26,84 %	43,98 %	13,34 %
Valeur liquidative par part	7,95 \$	10,04 \$	12,89 \$	16,81 \$
Cours de clôture	7,97 \$	10,04 \$	12,87 \$	16,83 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 décembre.

^b Prix de souscription initial.

^{*} Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du FNB CIBC.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB CIBC, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du FNB CIBC (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB CIBC achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB CIBC sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB CIBC.

Frais de gestion

Le FNB CIBC paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du FNB CIBC. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du FNB CIBC, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les honoraires du conseiller en valeurs sont payés

par GACI à même les frais de gestion reçus du FNB CIBC. Le FNB CIBC est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus du FNB CIBC pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du FNB CIBC était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

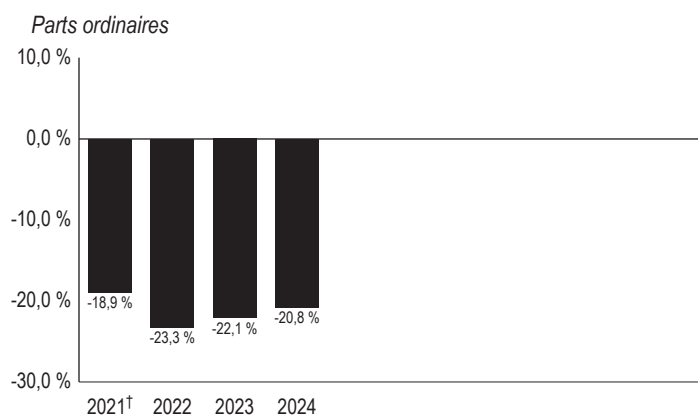
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du FNB CIBC tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du FNB CIBC pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.



† Le rendement de 2021 couvre la période du 16 novembre 2021 au 31 décembre 2021.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel du FNB CIBC pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du FNB CIBC.

L'indice de référence du FNB CIBC est l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select.

Catégorie et indice(s) de référence	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts ordinaires	(20,8)	(22,1)			(26,4)	16 novembre 2021
Indice CIBC Atlas Clean Energy Select	(21,0)	(22,1)			(25,5)	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice CIBC Atlas Clean Energy Select est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée conçu pour offrir une exposition à diverses sociétés américaines ou canadiennes du secteur de l'énergie propre, y compris les énergies renouvelables et les technologies propres.

Une analyse du rendement relatif du FNB CIBC par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du FNB CIBC. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fnb. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du FNB CIBC. Dans le cas d'un FNB CIBC comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable	23,1	Tesla Inc.	5,4
Équipement électrique	17,9	Rivian Automotive Inc., catégorie A	5,3
Automobiles	15,5	Nextracker Inc.	5,2
Matériel et semi-conducteurs	10,8	Arcadium Lithium PLC	5,1
Produits chimiques	10,6	Enphase Energy Inc.	5,0
Équipement, instruments et composants électroniques	4,9	Brookfield Renewable Partners L.P.	4,9
Produits alimentaires	4,9	Darling Ingredients Inc.	4,9
Services financiers diversifiés	4,2	Itron Inc.	4,9
Autres actions	4,0	Lucid Group Inc.	4,8
Pétrole, gaz et autres combustibles	2,8	First Solar Inc.	4,7
Fonds d'investissement d'actions américaines	1,2	Ormat Technologies Inc.	4,5
Trésorerie	0,1	Northland Power Inc.	4,3
		Albemarle Corp.	4,3
		Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	4,2
		Clearway Energy Inc., catégorie C	2,8
		Boralex Inc., catégorie A	2,7
		Sunrun Inc.	2,7
		Plug Power Inc.	2,6
		NextEra Energy Partners L.P.	2,2
		Andersons Inc. (The)	1,7
		Eos Energy Enterprises Inc.	1,4
		Fluence Energy Inc.	1,3
		Aspen Aerogels Inc.	1,3
		Shoals Technologies Group Inc., catégorie A	1,2
		American Superconductor Corp.	1,2

CIBC Private Wealth Advisors, Inc. (*CIBC PWA*) est le fournisseur de l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (*l'indice*) et est un membre du groupe Gestion d'actifs CIBC inc. Toutefois, CIBC PWA ne parraine pas le FNB indiciel énergie propre CIBC (*le FNB CIBC*) ni ne l'endosse, et ne vend pas de parts de ce FNB CIBC ni n'en fait la promotion. Par ailleurs, CIBC PWA ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans le FNB CIBC. CIBC PWA ne donne aucune garantie ni aucune assurance, expresse ou implicite, à l'égard des résultats devant être obtenus de l'utilisation de l'indice sur lequel le FNB CIBC est fondé ou des prix indiciaires à tout moment ou à tout autre égard, et ne peut être tenue responsable de l'utilisation ou de l'exactitude de l'indice ou des données qui y sont incluses. Le prospectus du FNB CIBC renferme une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretiennent CIBC PWA et Gestion d'actifs CIBC inc. à l'égard du FNB CIBC.

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le FNB CIBC constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du FNB CIBC diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1-888-888-3863

www.cibc.com/fnb

info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu des FNB CIBC avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire de ces documents, composez le 1-888-888-3863, parlez-en à votre conseiller ou visitez le site www.cibc.com/fnb.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.